

Aux citoyennes et citoyens de Nendaz

Tél. 027 289 56 00
Fax 027 289 56 01
E-mail commune@nendaz.org

CONVOCAATION

L'Assemblée primaire de Nendaz est convoquée pour le

**Mardi 16 juin 2026 à 20h00
à la salle de gymnastique du cycle d'orientation, à Basse-Nendaz**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Nomination des scrutateurs
2. Approbation du protocole de la séance du 17 décembre 2025
3. Comptes 2025 de la Commune
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation des comptes 2025 de la Commune
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, le protocole de la séance du 17 décembre 2025, les comptes 2025 de la Commune, le rapport de révision peuvent être consultés dans leur intégralité par les citoyens les jours ouvrables dès ce jour et jusqu'à celui de l'Assemblée au secrétariat communal, à Basse-Nendaz, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h ainsi que les mercredis de 14 h à 17 h.

Ils sont par ailleurs publiés dans leur intégralité sur le site internet de la Commune : www.nendaz.org. La version papier complète des comptes peut être obtenue soit au secrétariat communal soit par voie postale. Il suffit d'en demander préalablement un exemplaire par téléphone au 027 289 56 22.

**L'Administration communale
et bourgeoisiale**

Basse-Nendaz, le 11 mai 2026